



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Traité International
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

F

Point 17.2 de l'Ordre du jour provisoire

SEPTIÈME SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

Kigali (Rwanda), 30 octobre – 3 novembre 2017

Rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures

Note du Secrétaire

Conformément à l'article 3 de l'Accord régissant les relations entre le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures et l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Conseil d'administration du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures fait rapport à l'Organe directeur du Traité international au sujet des activités du Fonds fiduciaire. À sa sixième session, l'Organe directeur a formulé la recommandation 8/2015, qui contient des orientations et indications générales à l'intention du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures.

Le rapport qui figure en annexe au présent document fait le point sur les changements d'ordre institutionnel et programmatique intervenus au sein du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures pendant l'exercice biennal en cours. Les questions relatives à la coopération avec le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures sont soumises à l'Organe directeur dans un autre document, qui contient également des éléments de projet de résolution qui pourront éventuellement servir à élaborer des orientations à l'intention du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures pour le prochain exercice biennal¹.

Suite que l'Organe directeur est invité à donner

L'Organe directeur est invité à prendre note du *Rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures*, qui figure en annexe au présent document, et à le prendre en considération pour formuler des orientations à l'intention du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures pour l'exercice biennal 2018-2019.

¹ *Cooperation with the Global Crop Diversity Trust (IT/GB-7/17/20).*

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse <http://www.fao.org/plant-treaty/meetings/meetings-detail/en/c/888771/>.



mu272

Annexe

Rapport du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures à l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (septième session)

I. INTRODUCTION

Le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (Fonds fiduciaire) a été créé en 2004 en tant qu'organisation internationale indépendante régie par le droit international. Il mène ses activités dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité) conformément aux orientations générales définies par son Organe directeur. Aux termes de son Acte constitutif, le Fonds fiduciaire a pour objectif «d'assurer la conservation et la disponibilité à long terme des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour garantir la sécurité alimentaire mondiale et une agriculture durable».

L'Accord régissant les relations entre le Fonds fiduciaire et l'Organe directeur du Traité reconnaît le Fonds fiduciaire comme «un élément essentiel de la Stratégie de financement du Traité international en ce qui concerne la conservation *ex situ* et la disponibilité des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture». Il indique que le Fonds fiduciaire a mis en place un fonds de dotation ayant pour objectif de «mettre à disposition une source continue de financement à l'appui de la conservation à long terme du matériel génétique *ex situ* dont le monde est tributaire pour sa sécurité alimentaire». L'Accord indique que le premier Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture prévoit la «mise en place et le soutien d'un système rationnel, efficace et durable de collections de ressources génétiques à l'échelle mondiale».

Le Fonds fiduciaire traite certains aspects majeurs du Traité, notamment les articles 5 et 6, et une grande partie des articles 7, 8, 14, 16 et 17. À sa sixième session (septembre 2015), l'Organe directeur a approuvé la résolution 8/2015, intitulée *Indications et orientations générales à l'intention du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures*. Les orientations définies par l'Organe directeur étaient axées sur les domaines suivants: questions scientifiques et techniques, Système mondial d'information, mobilisation de ressources, communication et sensibilisation. Le Fonds fiduciaire a le plaisir de soumettre à l'Organe directeur du Traité (à sa septième session) le présent rapport sur les changements d'ordre institutionnel et programmatique intervenus pendant l'exercice biennal 2016-2017 (certaines activités menées en 2015 sont mentionnées en vue de donner des éléments de contexte). Les principaux aspects des orientations mentionnés ci-dessus sont traités dans le rapport.

II. QUESTIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

A. Stratégies mondiales de conservation des espèces

Entre 2004 et 2010, durant ses premières années d'existence, le Fonds fiduciaire a rassemblé des groupes d'experts en vue d'élaborer une série de stratégies mondiales de conservation des espèces, dans l'objectif d'orienter l'appui qu'il fournit². Dans le prolongement de la recommandation formulée par l'Organe directeur à sa sixième session selon laquelle il convenait de continuer de fournir un appui à ce processus, le Fonds fiduciaire a facilité l'élaboration de nouvelles stratégies en 2016-2017.

- 1) Des enquêtes sur l'état mondial des ressources génétiques des pommes ont été menées en coopération avec le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA). Des experts se sont réunis dans le cadre d'ateliers pour examiner les résultats des enquêtes et réfléchir à la voie qu'il convient de suivre. L'élaboration de la stratégie est en voie d'achèvement.

² <https://www.croptrust.org/resources/> (en anglais).

- 2) Des experts de la question des fourrages tropicaux et subtropicaux ont également mené une enquête et ont été consultés, avec l'appui du Programme de recherche du CGIAR (Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale) sur les banques de gènes (voir ci-dessous). Un plan de travail a été mis en place, qui vise à faire en sorte que les espèces fourragères et les espèces pouvant être utilisées à des fins fourragères soient conservées et utilisées en priorité, et ce au niveau mondial.
- 3) Enfin, une stratégie relative au café a été élaborée en coopération avec World Coffee Research. À cet égard, un état des lieux des collections a été réalisé et plusieurs visites dans des banques de gènes situées en Afrique et en Amérique latine ont été effectuées, y compris au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), qui possède une collection au titre de l'article 15. L'élaboration de la stratégie a été achevée au milieu de l'année 2017.

La stratégie mondiale relative à la noix de coco, élaborée en 2008, reflétait entre autres les inquiétudes des acteurs de la conservation des cultures au sujet de la vulnérabilité de la banque de gènes pour la région Pacifique-Sud, située en Papouasie-Nouvelle-Guinée, banque d'une importance cruciale possédant une collection au titre de l'article 15. Cette collection de terrain, vaste et sans égale, est toujours menacée par le syndrome de Bogia (*Bogia Coconut Syndrome*), qui se diffuse depuis les régions environnantes. Avec l'appui financier et technique du Centre australien de recherche agricole internationale (ACIAR), le Fonds fiduciaire a organisé une réunion dans les locaux de la banque de gènes en avril 2015, au cours de laquelle 27 experts ont pu évaluer le problème par eux-mêmes et élaborer un plan afin d'y remédier. Ce dernier, qui prévoit de déménager la collection vers un lieu sûr en Papouasie-Nouvelle-Guinée, a commencé à être mis en œuvre par l'entreprise papouasienne Kokonas Industri Koporisin (KIK), en coopération avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC) et le Réseau international de matériel génétique du cocotier (COGENT) et avec l'appui financier du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'initiative Darwin, menée par le Royaume-Uni. Une proposition de financement supplémentaire a été élaborée par le Fonds fiduciaire.

Compte tenu du fait que l'Organe directeur considère que les stratégies pour les cultures sont des documents d'orientation clés pour rationaliser la conservation *ex situ* et mettre en place des activités de collaboration, le Fonds fiduciaire examine des possibilités de financement en vue de recruter du personnel employé à temps plein pour coordonner les activités régulières de mise à jour des stratégies, faire connaître ces dernières et veiller à ce qu'elles demeurent pertinentes. Ce pourrait être l'occasion de mettre en place une activité commune de mobilisation de fonds avec le Traité. En outre, différentes activités menées dans le cadre de *Genebank Platform* s'appuient sur certaines stratégies mondiales de conservation des cultures et les actualisent (voir ci-dessous).

B. Conservation et disponibilité à long terme de la diversité des cultures

La pierre angulaire du Fonds fiduciaire est le fonds de dotation (voir ci-dessous) qui a été constitué afin que des financements soient toujours disponibles pour assurer la gestion des collections d'importance mondiale pour la diversité des cultures. À ce jour, le Fonds fiduciaire a approuvé des subventions à long terme (en provenance du fonds de dotation) destinées à neuf banques de gènes du CGIAR et à la banque de gènes du SPC. Ces subventions financent en partie la conservation et la mise à disposition de 17 espèces cultivées majeures³ appartenant à 20 collections internationales. Ces collections subventionnées ont pour rôle d'être les composantes essentielles d'un système mondial efficace, efficient et rationnel. En outre, le Fonds fiduciaire prend en charge les coûts de fonctionnement annuels du Centre international de dépôt de Svalbard (voir ci-dessous), autre composante clé du système mondial. Les subventions à long terme s'élèvent désormais à plus de 6,75 millions d'USD par an, pour un total de 27,7 millions d'USD depuis 2006.

³ Les espèces cultivées pour lesquelles le Fonds fiduciaire fournit un appui au moyen de subventions à long terme sont les suivantes: banane/plantain, orge, haricot, manioc, pois-chiche, aracées comestibles, fève, plantes fourragères, pois carré, lentille, maïs, mil chandelle, riz, sorgho, patate douce, blé et igname.

Partenariat CGIAR-Fonds fiduciaire pour les banques de gènes

En 2017, le financement des activités habituelles de l'ensemble des 11 banques de gènes du CGIAR (AfricaRice, Bioversity, CIAT, CIMMYT, CIP, ICARDA, ICRAF, ICRISAT, IITA, ILRI et IRRI), complémentaire aux subventions à long terme en provenance du fonds de dotation, a été assuré par le partenariat conclu entre le CGIAR et le Fonds fiduciaire sous la forme de *Genebank Platform*, qui relève du CGIAR. La plateforme, mise en place pour une durée de six ans, prend le relais du Programme de recherche du CGIAR pour les banques de gènes (Programme de recherche), qui a été mené de 2012 à 2016. Gérée conjointement par le Fonds fiduciaire et les responsables des banques de gènes du CGIAR, la plateforme vise à améliorer l'efficacité et la gestion de la qualité, à optimiser les protocoles de conservation, à mettre au point des systèmes de gestion de données et à promouvoir l'utilisation des collections.

Les chiffres relatifs aux banques de gènes indiqués ci-dessous proviennent de l'outil d'information en ligne qui a été créé par le Fonds fiduciaire pour effectuer le suivi des progrès réalisés par les banques de gènes au regard d'objectifs de performance.

- 1) Les banques de gènes du CGIAR gèrent actuellement 757 767 échantillons, dont 23 682 échantillons *in vitro* et 29 122 échantillons conservés sur le terrain. Environ 77 pour cent d'entre eux sont immédiatement disponibles pour être envoyés dans d'autres pays. Ce chiffre témoigne de l'augmentation constante de la disponibilité des échantillons depuis la création, en 2012, du Programme de recherche, et est particulièrement important au regard de la situation actuelle en matière de distribution et d'acquisition d'échantillons.
- 2) Cinquante-six pour cent des échantillons de semence sont préservés au moyen d'une duplication de sécurité à deux niveaux et 88 pour cent des échantillons provenant de collections d'espèces clonées font l'objet d'une duplication de sécurité sous forme d'échantillons *in vitro* ou d'échantillons conservés par cryogénéisation.
- 3) Les données de passeport ou de caractérisation de 87 pour cent des échantillons sont disponibles en ligne.
- 4) Quelque 91 506 échantillons de germoplasme ont été fournis par les banques de gènes du CGIAR aux utilisateurs en 2015 et 111 117 l'ont été en 2016; en 2015, 32 850 échantillons ont été fournis aux utilisateurs au sein du CGIAR et 20 010 échantillons ont été directement distribués à des instituts de recherche de pointe et à des universités (43 pour cent), à des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) (32 pour cent) et à des agriculteurs et au secteur privé (25 pour cent) dans 114 pays. En 2016, 50 058 échantillons ont été fournis à des programmes du CGIAR et 27 265 échantillons ont été distribués à des instituts de recherche de pointe et à des universités (40 pour cent), à des agriculteurs et au secteur privé (24 pour cent) et à des SNRA (22 pour cent) dans 102 pays. Ces distributions de germoplasme représentent la majeure partie des distributions effectuées dans le monde au titre de l'Accord type de transfert de matériel (SMTA).

En 2015-2016, les banques de gènes du CGIAR ont mis en place la première phase d'un système de gestion de la qualité. Les objectifs étaient de définir l'ensemble des processus mis en œuvre par les banques de gènes, rédiger les procédures opérationnelles standard (SOP), élaborer un plan de gestion des risques, attribuer un code-barres à l'ensemble des échantillons et renforcer les capacités du personnel relatives aux activités des banques de gènes et en matière de bonnes pratiques. Dans le prolongement de l'évaluation positive, en 2015, du système de gestion de la qualité par l'Organe directeur, des progrès considérables ont été réalisés au cours de l'exercice biennal pour consigner les SOP dans chaque banque de gènes du CGIAR, élément central du système de gestion de la qualité. Un spécialiste du système de gestion de la qualité venant du Fonds fiduciaire s'est rendu dans les établissements AfricaRice, Bioversity, CIAT, ICARDA, ICRAF, ICRISAT, IITA et IRRI pour former les membres du personnel des banques de gènes et collaborer avec eux. À ce jour, 93 SOP ont été définies et 39 ont été rédigées. Un atelier d'une durée d'une semaine a été organisé en juin 2016 en Allemagne pour apprendre aux responsables de la documentation des 11 banques de gènes du CGIAR à mieux utiliser les technologies de l'information dans le cadre des activités des banques de gènes à

des fins d'assurance de la qualité (l'accent a été mis sur l'attribution de codes-barres et l'utilisation d'appareils mobiles).

Les deux initiatives mentionnées ci-dessous, menées dans le cadre du Programme de recherche, ont mis l'accent sur les moyens d'améliorer la longévité du germoplasme pendant sa conservation, et, partant, l'efficacité des activités des banques de gènes.

- 1) Le Centre international de la pomme de terre (CIP) a réalisé des progrès considérables dans le domaine des embryothèques à grande échelle. Une équipe de techniciens a été formée et des procédures opérationnelles ont été élaborées, ce qui a permis de conserver plus de 450 échantillons de pommes de terre par cryogénéisation chaque année, selon des normes de qualité strictes. Cela permettra d'effectuer la duplication de sécurité de l'ensemble de la collection de manière nettement plus efficace et à un coût bien moindre et de rationaliser les collections de terrain et les collections *in vitro*.
- 2) Des spécialistes de la conservation de semences venant de l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) se sont rendus dans les banques de gènes du CGIAR pour examiner la viabilité à long terme au moyen d'analyses de données et d'une évaluation des pratiques en vigueur. Les premiers résultats semblent indiquer que les pratiques de gestion des semences et, partant, la longévité des semences, pourraient être améliorées de manière significative.

Le Programme de recherche a fourni un appui à la construction d'une nouvelle banque de gènes AfricaRice en Côte d'Ivoire, avec l'appui actif du Fonds fiduciaire. À l'origine, il était prévu de démanteler le bâtiment, situé à Cotonou, pour le reconstruire à Bouaké, mais, sur les conseils d'experts des banques de gènes consultés par le Fonds fiduciaire, il a finalement été décidé de construire un nouveau bâtiment. Les travaux de construction, pris en charge par une entreprise sud-africaine, sont en voie d'achèvement.

Depuis la création du Programme de recherche, les 11 banques de gènes internationales du CGIAR ont fait l'objet d'un examen par des experts externes. Les dernières banques de gènes à avoir été soumises à un examen sont l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) et le CIP en 2015 et le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) en 2016. L'ensemble de ces établissements ont mis en œuvre des plans de travail pour appliquer les recommandations prioritaires portant sur différents aspects de la gestion des banques de gènes. À la fin 2016, tous les plans de travail étaient achevés.

Le Programme de recherche, qui s'est achevé en 2016, a fait l'objet d'un examen externe par le Mécanisme d'évaluation indépendant (IEA) du CGIAR, présidé par M. Michael Jackson. Un rapport soumis à l'IEA début 2017 a largement approuvé les travaux menés dans le cadre du Programme de recherche et a donné le feu vert pour que ces travaux se poursuivent dans le cadre de *Genebank Platform*. En septembre 2016, conformément à la recommandation du Conseil de gestion des systèmes, le Conseil du CGIAR pour les systèmes a examiné et approuvé un ensemble de 11 programmes de recherche du CGIAR et trois plateformes, dont *Genebank Platform*, qui a été lancée en janvier 2017.

Genebank Platform est structuré en trois modules : Conservation, Utilisation et Politiques. Les activités déjà existantes relatives au système de gestion de la qualité, à la longévité des semences, à la cryoconservation et au renforcement de la gestion de données au moyen de GRIN-Global et de Genesys (voir ci-dessous) se poursuivent. De nouvelles activités seront menées dans le cadre de la plateforme dans les domaines suivants: 1) conformité et participation à des politiques internationales relatives aux ressources phylogénétiques (au titre du module Politiques, dont la gouvernance est assurée par les directeurs généraux des centres qui relèvent de l'article 15 et par le Conseil de gestion des systèmes du CGIAR); 2) modernisation et renforcement de la gestion de la qualité dans les unités Santé des germoplasmes (*Germplasm Health Units*). La plateforme contribuera également à mettre au point une méthode permettant de mieux mesurer la diversité des collections et à combler les lacunes

existantes, en partenariat avec les SNRA, compte tenu de la demande de l'Organe directeur de ne pas limiter la conservation *ex situ* aux seules collections du CGIAR. Pour ce faire, on s'appuiera sur les stratégies mondiales de conservation des cultures et on les actualisera.

Appui fourni par le Fonds fiduciaire aux banques de gènes régionales et nationales

En 2011, le Fonds fiduciaire a lancé un projet d'une durée de 10 ans visant à aider les pays à collecter la diversité hautement prioritaire des plantes sauvages apparentées à 29 espèces cultivées inscrites à l'annexe 1, à protéger cette diversité à long terme et à l'utiliser pour élaborer du matériel utile pour les programmes de sélection du monde entier qui visent à adapter ces espèces aux effets du changement climatique. Le projet, intitulé «Adaptation de l'agriculture au changement climatique», est financé par le Gouvernement norvégien et piloté par un Groupe consultatif constitué d'experts en la matière et de représentants des centres du CGIAR et du Secrétariat du Traité (en tant qu'observateur pour ce dernier). Il est mis en œuvre en partenariat avec la Banque de semences du Millénaire (MSB) des Jardins botaniques royaux de Kew (Royaume-Uni) et avec des instituts spécialisés et des programmes nationaux et internationaux de conservation et de présélection mis en œuvre dans le monde.

Les plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées, dans 92 genres au total, y compris les espèces cultivées ciblées par le projet, ont été cataloguées et la base de données peut être consultée sur le portail en ligne «The Harlan and de Wet Crop Wild Relative Inventory»⁴, créé dans le cadre du projet. Un ensemble de données écogéographiques a été constitué à partir de nombreuses sources, ce qui représente la source d'information la plus vaste et la plus exhaustive sur la répartition spatiale des plantes sauvages apparentées aux principales espèces cultivées dans le monde. Cet ensemble de données a fait l'objet d'une analyse en vue de déterminer les espèces et les régions prioritaires pour la collecte d'échantillons⁵.

Des programmes nationaux fournissent désormais un appui à la collecte et à la conservation de plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées dans les 24 pays suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Brésil, Chili, Chypre, Costa Rica, Équateur, Espagne, Éthiopie, Géorgie, Ghana, Guatemala, Italie, Kenya, Liban, Malaisie, Népal, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Pérou, Portugal, Soudan, Viet Nam. Un appui technique est fourni dans le cadre de ces partenariats. À ce titre, des guides de terrain spécifiques à chaque pays ont été élaborés par la MSB pour aider les partenaires nationaux dans leurs activités de collecte. Ces guides deviendront une ressource pérenne et représenteront une contribution importante au renforcement des capacités. Au mois de décembre 2016, 2 276 échantillons avaient été collectés. Ils sont conservés par des partenaires dans 21 pays et seront rendus disponibles en vertu du Traité. Les données issues des collectes effectuées dans le cadre du projet relatif aux plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées peuvent être consultées sur Genesys⁶.

Dans le cadre de l'élaboration de la phase de présélection du projet, des consultations relatives à des espèces spécifiques ont été organisées avec un large éventail d'obteneurs et d'autres chercheurs. Des projets de présélection sont en cours de mise en œuvre, ou ont déjà été achevés, pour 19 espèces. Tous les produits élaborés dans le cadre des projets sont rendus disponibles en vertu du Traité. Quelque 53 partenaires nationaux et internationaux dans 32 pays participent aux projets, qui mettent tous l'accent sur le renforcement des capacités.

⁴ <https://www.cwrdiversity.org/checklist/?lang=fr>.

⁵ <https://www.cwrdiversity.org/gap-analysis-results/?lang=fr>.

⁶ <https://www.genesys-pgr.org/project/CWR/overview> (en anglais).

Espèce cultivée	Pays et centres du CGIAR partenaires	Caractéristiques	Période
luzerne	Australie, Chili, Chine, Kazakhstan	Tolérance à la sécheresse	2015 - 2018
banane	Belgique, IITA, partenaire en Asie du Sud-Est (à déterminer)	Tolérance à la sécheresse	2016 - 2019
orge	Allemagne, ICARDA, Maroc	Tolérance à la sécheresse, à la chaleur et au sel, valeur nutritionnelle améliorée, résistance aux maladies et aux nuisibles	2016 - 2018
haricot	CIAT, Colombie, Honduras	Résistance à la chaleur, à la sécheresse, à l'engorgement et à la pourriture des racines	2016 - 2018
carotte	Bangladesh, États-Unis, Pakistan	Tolérance à la chaleur, au sel et à la sécheresse	2014 - 2017
pois-chiche	ICARDA, États-Unis, Turquie	Tolérance à la sécheresse	2014 - 2017
niébé	Burkina Faso, Niger, Nigéria	Résistance à la sécheresse et à la chaleur	2016 - 2018
aubergine	Côte d'Ivoire, Espagne, Sri Lanka	Résistance à la sécheresse, tolérance à l'engorgement, au froid et à la chaleur, système racinaire développé	2013 - 2016
éleusine cultivée	ICRISAT, Kenya	Tolérance à la sécheresse, résistance à la pyriculariose et à la striga, caractéristiques agronomiques	2015 - 2018
gesse cultivée	ICARDA, Inde	Tolérance à la chaleur, faible toxicité, résistance à l'orobanche spéculaire, à l'oïdium et au puceron du caféier	2016 - 2018
lentille	Bangladesh, Canada, Espagne, ICARDA, Népal, Turquie	Tolérance à la sécheresse, résistance à l'orobanche et au <i>Stemphyllium</i> (rouille)	2013 - 2017

mil chandelle	ICRISAT (Inde, Niger), Inde	Tolérance à la chaleur et à la sécheresse terminale	2015 - 2018
pois d'Angole	ICRISAT, Inde	Tolérance au sel, résistance à la bigarrure (<i>Phytophthora</i>) et à la pyrale du bois, caractéristiques relatives au rendement	2015 - 2018
pomme de terre	Brésil, CIP, Uruguay	Tolérance à la chaleur et à la sécheresse, résistance à la septoriose du céleri et au flétrissement bactérien des solanacées	2013 - 2017
riz	États-Unis, IRRI	Caractéristiques relatives au rendement dans un contexte de sécheresse	2011 - 2016
sorgho	Australie, Éthiopie, partenaire en Afrique de l'Ouest (à déterminer)	Tolérance à la chaleur et à un sol à température fraîche, utilisation efficace des ressources en eau, résistance à la rouille, à l'anthracnose, à la moisissure et au vrai mildiou	2015 - 2018
tournesol	Canada, Ouganda	Tolérance à la sécheresse, floraison précoce, caractéristiques relatives au rendement	2011 - 2016
patate douce	CIP, États-Unis, Mozambique	Résistance à la chaleur	2014 - 2019
blé dur	CIMMYT, ICARDA, Inde, Royaume-Uni	Potentiel de rendement, tolérance à la chaleur et à la sécheresse, résistance aux maladies	2014 - 2019

Un nouvel accord de financement pour la phase 3 du projet (2017-2020) a récemment été signé à l'issue de négociations avec le Gouvernement norvégien. La mise en œuvre des activités de collecte menées au titre de la phase 2 est en voie d'achèvement. La phase 3 sera axée sur le développement des activités de présélection et sur l'évaluation du germoplasme issu des plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées.

Au cours de cette dernière phase, les agriculteurs et les obtenteurs (principaux acteurs des efforts déployés dans le monde pour adapter l'agriculture aux effets du changement climatique) utiliseront la diversité issue des plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées. Les activités de présélection et d'évaluation menées durant la phase 2 seront poursuivies lors de la phase 3 et les produits présélectionnés possédant les propriétés recherchées seront rendus disponibles de manière proactive pour: 1) les programmes de sélection qui donnent de bons résultats et qui visent à aider les agriculteurs

pauvres dans des pays en développement à augmenter le volume de la production agricole et à améliorer sa qualité, et 2) les acteurs chargés de la gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans les exploitations agricoles et les agriculteurs qui en bénéficient. En complément des activités de conservation et de présélection, les efforts déployés pour renforcer la gestion et la disponibilité des informations seront également poursuivis au cours de la phase 3.

Le projet vise à rendre disponible en vertu du Traité, au plus tard lors de la dernière phase, un ensemble de nouvelles possibilités intéressantes permettant d'adapter l'agriculture aux effets du changement climatique (qui auraient sinon risqué d'être perdues) tout en protégeant la biodiversité. Le projet a également pour objectif de contribuer au renforcement des capacités dans les pays en développement et à produire des informations utiles pouvant être utilisées dans le cadre des efforts complémentaires déployés *in situ* et dans les exploitations agricoles.

Le renforcement des systèmes de documentation des banques de gènes nationales et régionales dans le monde a constitué une grande priorité au cours de l'exercice biennal. Les progrès réalisés dans ce domaine sont détaillés ci-dessous, dans une autre section. Pour résumer, des experts ont effectué des évaluations détaillées des systèmes de documentation et de l'infrastructure informatique de 29 banques de gènes, et, parmi celles-ci, une vingtaine recevront des financements d'ici à la fin 2017 aux fins de leur modernisation.

En outre, par l'intermédiaire de l'initiative relative aux systèmes de gestion de la qualité menée dans le cadre du Programme de recherche, le Fonds fiduciaire a organisé cinq ateliers intitulés «Genebank Operations and Advance Learning (GOAL)» en 2015-2016, dans les établissements suivants:

- 1) Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) (mai 2015);
- 2) National Bureau of Plant Genetic Resources (NBPGR, Inde), avec l'appui du Crawford Fund (novembre 2015 et novembre 2016);
- 3) Institut international d'agriculture tropicale (IITA) (mars 2016);
- 4) ICRAF (septembre 2016).

Au total, outre le personnel des banques de gènes du CGIAR, 50 membres du personnel des banques de gènes nationales et d'instituts de recherche ont été formés dans le cadre des ateliers GOAL. Les cinq ateliers GOAL organisés à ce jour ont été un excellent moyen de relever les normes et de les harmoniser, non seulement entre les banques de gènes du CGIAR, mais aussi vis-à-vis des partenaires nationaux.

Enfin, le Fonds fiduciaire met également en œuvre des subventions d'urgence à l'intention des banques de gènes nationales ou régionales suivantes:

- 1) la banque de gènes nationale du Népal, pour la collecte, la conservation et la réhabilitation de semences locales dans des zones touchées par un tremblement de terre (février 2016);
- 2) Kenya Agricultural and Livestock Research Organization (KALRO), pour la rénovation et la modernisation des sites de conservation du Genetic Resources Research Institute (GeRRI), avec l'appui d'Irish Aid (juillet 2016);
- 3) le SPC, pour la remise en état de la banque de gènes après le passage d'un cyclone, avec l'appui d'AusAID (Australie) (mars 2017).

Le Fonds fiduciaire coopère également avec le Secrétariat du Traité pour évaluer les différentes possibilités qui s'offrent pour l'avenir de la banque de gènes du CATIE.

Compte tenu du rôle important des banques de gènes nationales dans le système mondial de conservation *ex situ* et de la nécessité d'adapter l'agriculture à un environnement moins favorable, le Fonds fiduciaire se prépare à mobiliser des fonds d'un montant élevé associés à différents projets pour fournir un appui aux banques de gènes nationales dans les pays en développement. Cet appui visera à:

- 1) moderniser les principales collections nationales *ex situ* de ressources phylogénétiques pour

l'alimentation et l'agriculture, et 2) faciliter les activités habituelles de certaines banques de gènes, à moyen terme.

Centre international de dépôt de Svalbard

Le Traité cite la nécessité de «prendre, selon le cas, des mesures pour limiter ou, si possible, éliminer les dangers qui pèsent sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture» (article 5.2) et un des objectifs du deuxième Plan d'action mondial est «d'assurer la duplication planifiée et le stockage sécurisé du matériel dont il n'existe actuellement pas de duplicata pour la sécurité». Les Normes applicables aux banques de gènes intéressant les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture indiquent que la duplication de sécurité est un élément essentiel des bonnes pratiques de gestion des banques de gènes visant à réduire le plus possible les risques auxquels sont confrontées les collections *ex situ*. Le Fonds fiduciaire fournit un appui à la duplication de sécurité, dans des conditions de «boîte noire», des principales collections mondiales d'espèces cultivées conservées au Centre international de dépôt de Svalbard (Norvège), comme filet de sécurité ultime. Un nouvel accord relatif à la gestion du Centre, d'une durée de 10 ans, a été signé en 2017 par le Fonds fiduciaire, le Gouvernement norvégien et NordGen.

Depuis sa création, en 2008, le Centre a accepté 37 dépôts et détient à présent un total de 933 304 échantillons provenant de 73 instituts⁷. Le dépôt d'environ 70 pour cent de ces échantillons a été financé par le Fonds fiduciaire. Quelque 608 000 d'entre eux proviennent des collections internationales gérées par les centres du CGIAR. Entre 2015 et 2017, 12 collections ont été ouvertes et un total de 131 576 échantillons ont été déposés par les 31 instituts suivants: AfricaRice, Agricultural Research Institute of Burundi (Burundi), Barley and Wild Plant Resources Center of the National University Corporation Okayama University (Japon), Centre for Genetic Resources (Pays-Bas), CIAT, CIP, CIMMYT, Crop Research Institute (République tchèque), Genetic Resources Institute, University of Banjaluca (Bosnie-Herzégovine), ICARDA, ICRISAT, IITA, IRRI, Leibniz Institute of Plant Genetics and Crop Plant Research (Allemagne), Margot Forde Forage Germplasm Centre, AgResearch Ltd (Nouvelle-Zélande), National Bureau of Plant Genetic Resources India (Inde), National Institute for Agricultural Research (France), National Plant Germplasm System (États-Unis), Natural Resources Institute Finland (Finlande), Nordic Genetic Resource Center (Suède), Parque de la Papa (Pérou), Plant Gene Resources of Canada (Canada), Plant Genetic Resources Institute, National Agricultural Research Centre (Pakistan), Scientific Practical Centre of the National Academy of Sciences of Belarus for Arable Farming (Biélarus), Seed Savers Exchange (États-Unis), Temasek Life Sciences Laboratory Limited (Singapour), Chaipattana Foundation (Thaïlande), James Hutton Institute (Royaume-Uni), Norwegian Forest Seed Centre (Norvège), World Vegetable Center (WorldVeg), Universidad de Costa Rica (Costa Rica).

L'ICARDA, jusqu'alors situé à Alep (Syrie), a été le premier établissement à demander à ce que les semences qu'il avait déposées lui soient retournées. En septembre 2015, 38 073 échantillons de blé, d'orge, d'espèces fourragères et d'autres espèces ont été retournés aux bureaux de l'ICARDA situés au Maroc et au Liban pour contribuer à remettre en place les collections actives. Ces échantillons sont en cours de multiplication. Plus de 15 000 échantillons ont déjà été récoltés et des sous-échantillons ont été retournés au Centre en février 2017. Fin septembre 2016, l'ICARDA a ouvert une nouvelle banque de gènes à Terbol (Liban).

C. Renforcement des systèmes d'information des banques de gènes

L'article 17.1 du Traité prévoit que les Parties contractantes «coopèrent dans le but de développer et de renforcer un système mondial d'information de manière à faciliter les échanges d'informations, sur la base des systèmes d'information existants, sur les questions scientifiques, techniques et environnementales relatives aux ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en

⁷ <http://www.nordgen.org/sgsv/> (en anglais).

comptant que ces échanges d'informations contribuent au partage des avantages en mettant les informations sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à la disposition de toutes les Parties contractantes». Les articles 13.2 a) et 12.3 c) portent sur l'obligation de rendre les informations disponibles. Selon les termes de l'activité prioritaire 15 du deuxième Plan d'action mondial, il faut «mettre en place et renforcer les systèmes d'information intégrés sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture».

Le CGIAR et le Fonds fiduciaire continuent de fournir un appui à la mise en œuvre de deux initiatives visant à améliorer la gestion et la disponibilité des informations relatives aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à savoir GRIN-Global⁸ et Genesys⁹. Au cours de l'exercice biennal, ils ont étroitement coopéré avec le Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (GLIS) du Traité, en mettant l'accent sur les synergies et la complémentarité au sein du programme de travail approuvé par l'Organe directeur. Conformément à l'avis du Comité scientifique consultatif, les services informatiques ont été définis comme domaine prioritaire pour le GLIS (le Fonds fiduciaire a participé à l'ensemble des réunions du Comité) et le Fonds fiduciaire a facilité les activités de planification menées par les banques de gènes du CGIAR et par Genesys en vue de commencer à fournir un appui aux services informatiques d'ici à la fin 2017. Les responsables de GRIN-Global prévoient d'intégrer un service d'assistance informatique au logiciel GRIN-Global.

GRIN-Global

Le Fonds fiduciaire a coopéré avec le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) et Bioversity International pour élaborer et mettre en service un progiciel ultramoderne de gestion des données relatives aux banques de gènes, GRIN-Global. La version 1.0 est sortie à la fin 2011 et, en novembre 2015, une version 1.9 améliorée a remplacé le système GRIN auparavant utilisé par l'USDA. Cette réalisation a valu à l'équipe de l'USDA responsable de GRIN-Global de remporter, en 2016, le prix «Award for personal and professional excellence», décerné par le Secrétaire de l'agriculture.

GRIN-Global a été adopté (ou est en cours d'évaluation) par 26 banques de gènes, dans les centres du CGIAR (CIMMYT, CIP, CIAT, Bioversity, IITA, AfricaRice, ICRAF, ICRISAT) et dans le cadre de programmes nationaux.

⁸ <https://www.grin-global.org/> (en anglais).

⁹ <https://www.genesys-pgr.org/fr/welcome>.



Un poste de responsable du progiciel GRIN-Global a été créé au sein de CIMMYT en vue de fournir une assistance au personnel des banques de gènes nationales et internationales qui examinent la possibilité d'adopter GRIN-Global. En 2015-2016, environ 200 demandes d'appui ont été effectuées et quatre ateliers de formation à l'utilisation de GRIN-Global ont été organisés dans les établissements et dans les pays suivants:

- 1) CIAT (mai 2015): 10 participants venant du CIAT et de CORPOICA (Colombie);
- 2) INIAF (Bolivie) (septembre 2015): 22 participants venant de l'INIAF;
- 3) République tchèque (février 2016): 7 banques de gènes du CGIAR et 6 banques de gènes nationales: Liban, Costa Rica, Tunisie, Azerbaïdjan, Portugal et Jordanie;
- 4) CIAT (avril 2016): 7 banques de gènes nationales et régionales en Amérique latine (Équateur, Mexique, Costa Rica, Chili, Bolivie, Colombie et Uruguay).

Genesys

En application de l'article 17.1 du Traité et de l'activité prioritaire 15 du deuxième Plan d'action mondial, le CGIAR et le Fonds fiduciaire continuent, au moyen de *Genebank Platform*, d'apporter leur concours au développement de Genesys, élément fondamental d'un système de conservation mondial efficace. Le Fonds fiduciaire gère Genesys depuis 2014 et le Secrétariat du Traité participe au comité consultatif depuis le lancement de l'initiative. Genesys permet de rechercher les données de passeport de quelque 3,6 millions d'échantillons actifs appartenant à 482 collections. Le Fonds fiduciaire coopère en permanence avec des fournisseurs de données pour les aider à publier des informations à jour sur leurs collections, et encourage activement la publication de données (automatique, si possible) provenant de nouvelles banques de gènes. Genesys peut désormais calculer un *Passport Data Completeness Index*, qui figure dans les synthèses disponibles sur le portail. L'interface du portail a été remaniée en 2016.

Depuis la fin 2015, des accords ont été signés avec les établissements suivants pour que les données de passeport qu'ils possèdent soient publiées sur Genesys:

- 1) Australian Pastures Genebank (Australie);
- 2) Société brésilienne de recherche agricole (EMBRAPA) (Brésil);
- 3) CIAT;
- 4) Genetic Resources Research Institute (GeRRI, Kenya);
- 5) Malaysian Agricultural Research and Development Institute (MARDI, Malaisie);
- 6) Centre de ressources phytogénétiques de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SPGRC);
- 7) Seed Savers Exchange (États-Unis);
- 8) South Australian Research and Development Institute (Australie);
- 9) SPC.

Un projet d'une durée de deux ans, financé par le Federal Office for Agriculture and Food (BLE) (Allemagne), a été lancé en septembre 2016. Il visera essentiellement à fournir de nouvelles données étayées et facilement accessibles relatives au phénotype (caractérisation et évaluation), qui viendront compléter les données de passeport disponibles. Un employé a été recruté pour coordonner cette activité avec les partenaires suivants: Banque nationale de gènes (Tunisie), CATIE, GeRRI, MARDI, National Plant Genetic Resources Laboratory (NPGRL, Philippines) et WorldVeg.

Évaluations et modernisation des services informatiques

Le Fonds fiduciaire a aidé les banques de gènes à analyser leurs besoins en matière de documentation et a fourni un appui aux banques qui souhaitaient utiliser GRIN-Global et publier les données relatives à leurs collections sur Genesys. Dans ce contexte, des experts en documentation des banques de gènes se sont rendus, entre 2014 et début 2017, dans 29 banques de gènes nationales ou régionales (Azerbaïdjan, Bolivie, CATIE, Chili, Chypre, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Guatemala, Jordanie, Kenya, Liban, Maroc, Mexique, Nigéria, Ouganda, Pérou, Philippines, Russie, Rwanda, Soudan, SPC, SPGRC, Tunisie, deux visites en Turquie, Viet Nam, Zambie). En fonction du résultat des évaluations, un appui en matière de renforcement des capacités de gestion des données a été fourni aux banques de gènes nationales et régionales des pays suivants: Azerbaïdjan, Bolivie, CATIE, Chili, Colombie, Guatemala, Kenya, Liban, Maroc, Nigéria, Pérou, Philippines, SPC, SPGRC, Tunisie, Viet Nam. Des discussions se poursuivent avec cinq autres banques de gènes et les travaux de modernisation devraient être achevés en 2017.

III. MOBILISATION DE RESSOURCES

Considérations générales

Outre le Conseil d'administration, le Conseil des donateurs supervise les activités de mobilisation de fonds menées par le Fonds fiduciaire. Les pays qui fournissent des contributions égales ou supérieures à 25 000 USD sont invités à siéger au Conseil des donateurs; pour le secteur privé, le seuil est fixé à 250 000 USD. Le Conseil, qui se réunit deux fois par an, exerce un contrôle financier et fournit des avis sur les questions de cet ordre au Conseil d'administration.

Les activités de mobilisation de fonds du Fonds fiduciaire visent essentiellement à accroître la valeur du fonds de dotation en vue de fournir des financements aux principales banques de gènes nationales et internationales d'envergure mondiale, à long terme et de manière fiable et prévisible. L'objectif fondamental est de financer les banques de gènes nationales et internationales à hauteur de 34 millions d'USD par an, de couvrir les frais de fonctionnement du Centre international de dépôt de Svalbard et de financer les activités du Fonds fiduciaire. Pour que 34 millions d'USD soient disponibles chaque année, le fonds de dotation doit s'élever à 850 millions d'USD (calcul basé sur un taux de rentabilité de quatre pour cent plus le taux d'inflation).

Au mois de juin 2017, les contributions versées au fonds de dotation du Fonds fiduciaire depuis 2005 s'élevaient à 185 millions d'USD. Le montant total des contributions en cours de traitement se monte à 251 millions d'USD. Ce chiffre comprend un prêt d'un montant de 50 millions d'EUR, dont une partie de l'intérêt sera versée par un donateur. La valeur marchande actuelle du fonds de dotation, qui comprend le solde entre les revenus tirés des investissements et les montants retirés (22,8 millions d'USD) est d'environ 203 millions d'USD.

Conférence pour les annonces de contribution

En dépit du faible niveau des marchés et des crises liées aux réfugiés, qui atteignent leur point culminant, le Fonds fiduciaire a décidé de maintenir sa Conférence pour les annonces de contribution, prévue pour avril 2016. Il a été tenu compte, dans le cadre de la Conférence, de l'ensemble des résultats obtenus depuis l'adoption, en octobre 2013, de la Stratégie de mobilisation de ressources par le Conseil d'administration du Fonds fiduciaire. Il avait alors été décidé que toutes les contributions de la part de donateurs annoncées à partir d'octobre 2013 seraient prises en compte pour la Conférence pour les annonces de contribution.

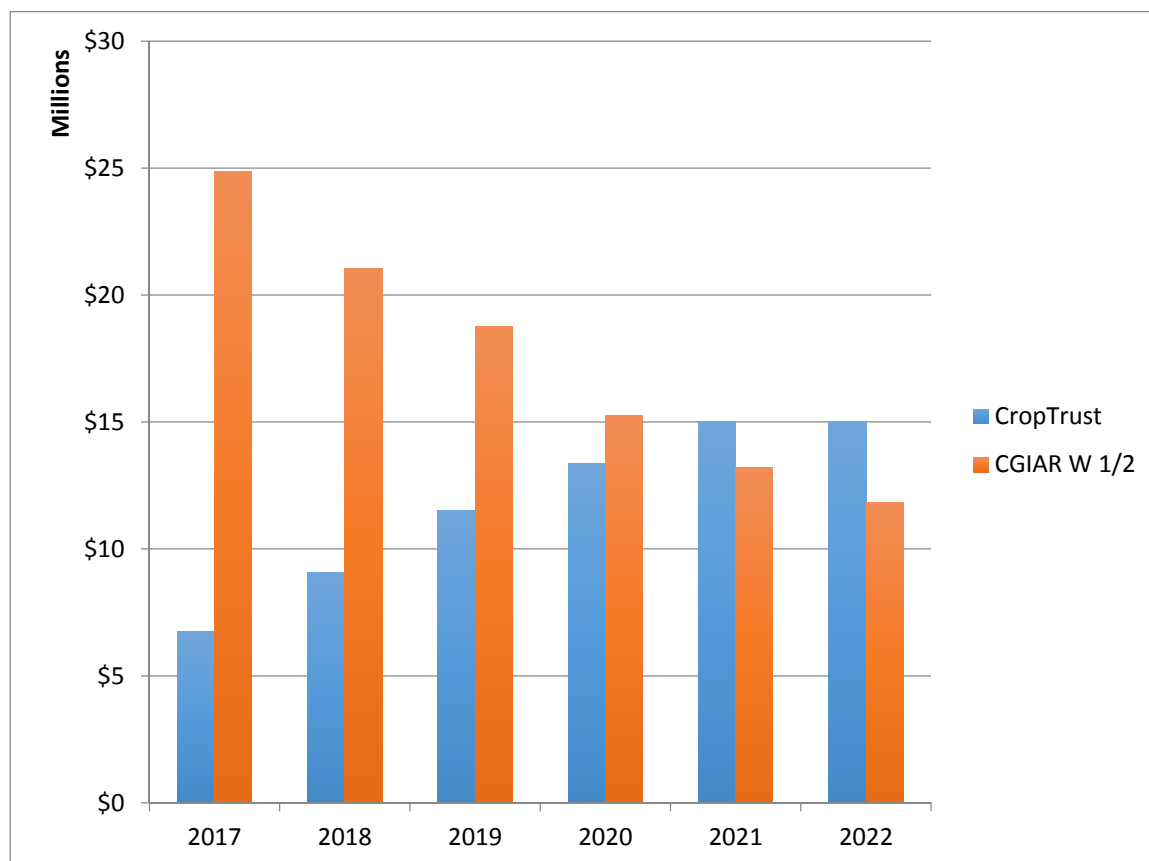
Au mois d'octobre 2013, le montant des annonces de contribution au fond de dotation du Fonds fiduciaire s'élevait à 141,9 millions d'USD. Le montant total des annonces de contribution de la part de donateurs, y compris celles destinées au fonds de dotation et au financement des projets et des activités du Fonds fiduciaire, se montait à 315,5 millions d'USD. Au mois d'avril 2016, après la Conférence pour les annonces de contribution, les conditions nécessaires étaient réunies pour que le montant du fonds de dotation soit doublé, pour atteindre un niveau de 313,9 millions d'USD. Le montant total des annonces de contribution de la part de donateurs allouées au Fonds fiduciaire a atteint 512,2 millions d'USD. Ces chiffres sont résumés dans le tableau ci-dessous.

	Dotation	Projets	Activités	Montant total des annonces de contribution
Annonces de contribution au mois d'octobre 2013	141 918 015	155 978 257	17 601 871	315 498 143
Nouvelles annonces de contribution de la part de donateurs	172 019 133	21 702 140	3 026 931	196 748 204
Montant total des annonces de contribution au mois d'avril 2016	313 937 148	177 680 397	20 628 802	512 246 347

Le Fonds fiduciaire tient à remercier l'ensemble des donateurs qui ont contribué au fonds de dotation et au financement des projets et des activités du Fonds fiduciaire.

Financement des collections internationales

Le mécanisme de financement de *Genebank Platform*, unique en son genre, est constitué de subventions à long terme accordées par le Fonds fiduciaire et de fonds octroyés par le CGIAR. Le graphique ci-dessous représente le coût total de *Genebank Platform*, par année, pour la période 2017-2022. Les contributions du Fonds fiduciaire augmentent tandis que celles du CGIAR diminuent dans les mêmes proportions.



D'ici à 2023, le coût total de *Genebank Platform* devrait s'élever à 26,9 millions d'USD. Le Fonds fiduciaire devrait le couvrir à hauteur de 15 millions d'USD. Entre 2017 et 2022, le Fonds fiduciaire devrait contribuer au financement de *Genebank Platform* à hauteur de 70,7 millions d'USD et le CGIAR devrait fournir le reste des financements, soit 105 millions d'USD.

Une stratégie de mobilisation de fonds plus diversifiée

Avant la Conférence pour les annonces de contribution, les activités de mobilisation de ressources s'adressaient principalement aux gouvernements. Il a été décidé au cours de la conférence que tel ne serait plus le cas. Il ne fait aucun doute que, pour atteindre ses objectifs, le Fonds fiduciaire devra faire appel à des sources de financement autres que gouvernementales. De manière générale, les financements octroyés par les pays dans le cadre de l'aide publique au développement semblent se stabiliser, et sont de plus en plus consacrés aux interventions d'urgence et à d'autres activités à court terme. Dans ce contexte, le Conseil d'administration du Fonds fiduciaire a eu un échange au sujet d'une nouvelle stratégie de mobilisation de ressources plus diversifiée. La stratégie sera élaborée lors de la réunion que tiendra le Conseil en octobre 2017.

Même si les pays ne peuvent contribuer au financement du fonds de dotation au moyen de fonds non attribués au-delà d'une certaine limite au cours des années à venir, ils resteront la principale source de ce type de financement dans un futur proche. Le Fonds fiduciaire poursuivra cependant ses efforts de diversification des donateurs et se tournera davantage vers les économies développées qui octroient des financements pour des activités relatives aux domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition, du développement économique, du changement climatique et à d'autres bien publics associés. On fera également appel à certaines grandes économies émergentes, principalement parmi les membres du G20.

Le Fonds fiduciaire fera tout son possible pour obtenir des pays qu'ils accordent des subventions à court terme en vue de compenser les montants retirés du fonds de dotation issus d'investissements. L'objectif est que le Fonds fiduciaire puisse contribuer au financement des banques de gènes du CGIAR dans les proportions prévues pour chaque année au cours de la période 2017-2022. Pour ce faire, il convient de coopérer avec certains donateurs en vue de dégager les financements nécessaires (établis en fonction d'un calendrier) pour couvrir les dépenses annuelles liées aux activités des différentes banques de gènes, et ce sur plusieurs années. Il pourra également être demandé aux donateurs de fournir à appui à des projets spécifiques aux fins de la modernisation des collections d'espèces cultivées. Ce type de projet concernera prioritairement les collections et les espèces qui relèvent de l'article 15 et de l'annexe 1 du Traité ainsi que les banques de gènes concernées par la stratégie du Fonds fiduciaire relative aux collections nationales (*National Collections Strategy*). Ce type d'activité de mobilisation de ressources à court terme sera mené parallèlement à l'objectif à moyen terme de développement du fonds de dotation.

Tant que le montant du fonds de dotation demeurera inférieur au niveau ciblé, il conviendra de rechercher des fonds pour contribuer à couvrir les dépenses relatives aux activités du Secrétariat du Fonds fiduciaire et celles du Centre international de dépôt de Svalbard. Par le passé, certains donateurs ont déjà fourni des financements à cette fin, et le Fonds fiduciaire espère qu'il sera possible de continuer à recevoir un appui financier pour les dépenses de fonctionnement au cours des prochaines années, car cela permettrait de limiter le recours aux revenus d'investissement comme source de financement.

En outre, le Fonds fiduciaire s'efforcera de nouer de nouveaux liens avec des partenaires du secteur privé (y compris avec des fondations et des entreprises privées), en effectuant comme il se doit des évaluations fondées sur le principe de la diligence raisonnable. Le Fonds fiduciaire s'appuiera également sur sa présence sur le web pour sensibiliser à ses activités, encourager de nouveaux donateurs potentiels à s'investir et effectuer les démarches corollaires.

Les donateurs peuvent fournir un appui ciblé à la conservation d'espèces spécifiques et des collections auxquelles elles appartiennent, à condition que cela soit conforme aux objectifs du Fonds fiduciaire. Ce type de financement ciblé est plutôt attendu de partenaires du secteur privé, par exemple des entreprises du secteur agro-alimentaire dont les activités dépendent d'une espèce spécifique. Au cours des prochaines années, les financements octroyés à la conservation d'espèces spécifiques seront une priorité en matière de mobilisation de fonds. Les espèces seront sélectionnées en fonction de leur importance pour la sécurité alimentaire, des risques encourus par les collections les plus diversifiées et de leur contribution à l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales.

Au-delà des subventions habituellement octroyées par les donateurs, le Fonds fiduciaire a, comme indiqué plus haut, engagé des discussions avec des organismes publics et des prêteurs multilatéraux susceptibles d'accorder des prêts extérieurs à long terme et à faible taux d'intérêt, au titre de son cadre d'emprunts concessionnels (*Concessional Borrowing Framework*). Les produits des prêts seraient investis dans le fonds de dotation du Fonds fiduciaire pendant toute la durée du prêt et généreraient ainsi d'autres revenus d'investissement (une fois les éventuels intérêts versés), qui serviraient à financer les dépenses de fonctionnement des collections internationales et nationales. Ces prêts, assortis de conditions favorables, jouent un rôle de transition: ils permettent au Fonds fiduciaire de remplacer progressivement les produits des prêts par des subventions permanentes octroyées par des donateurs.

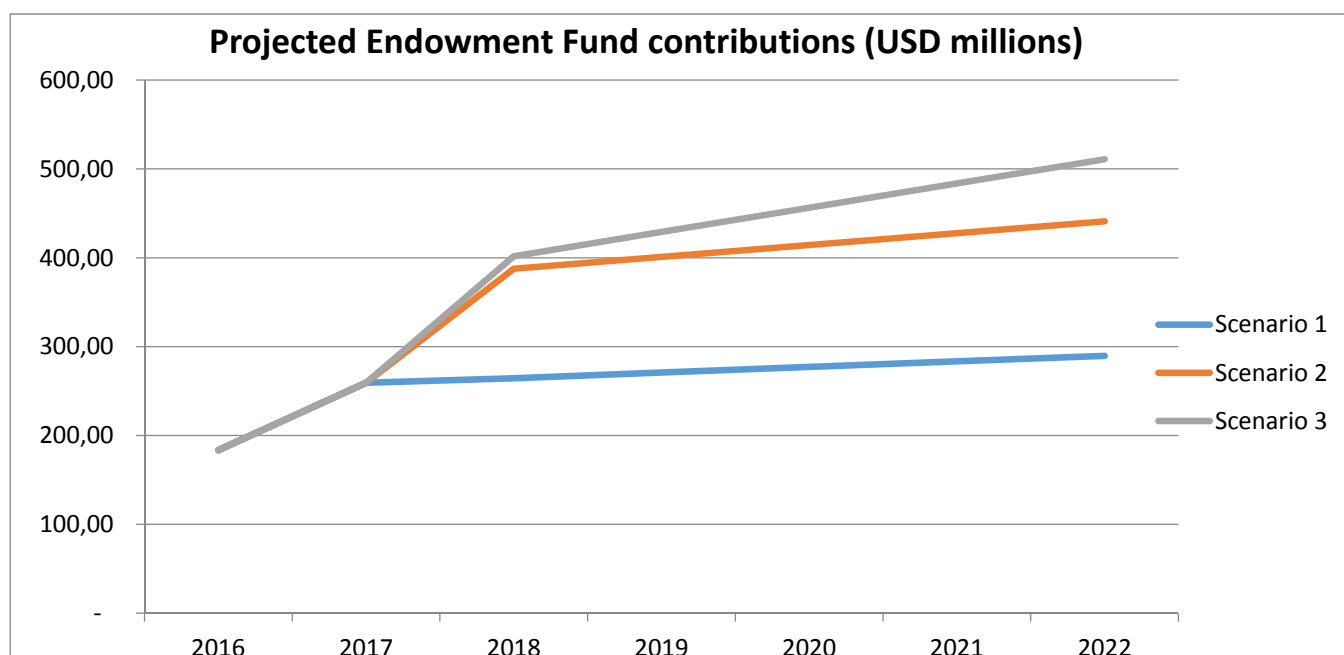
Le Fonds fiduciaire a récemment mis en place un système novateur de mise en commun des investissements (*Investment Sharing Facility*), qui vise à mobiliser des investissements privés en vue d'orienter les revenus du dividende vers les activités de conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. À cet égard, le Fonds fiduciaire a créé une fondation caritative en Allemagne, qui sert de marché-test. Si cet essai s'avérait concluant, ce type d'instrument pourrait être mis en place dans d'autres marchés.

Enfin, le Fonds fiduciaire mettra à l'essai les approches collaboratives. Des campagnes seront éventuellement menées en ligne à l'intention des ménages, considérés comme contributeurs individuels. Il s'agira dans un premier temps d'élargir la base des contributeurs et de faire en sorte que le public se sente concerné par la mission du Fonds fiduciaire.

Les actifs du Fonds fiduciaire sont gérés conformément aux objectifs et aux politiques d'investissement approuvés par le Conseil d'administration et consignés dans la déclaration de politique générale sur les investissements (*Investment Policy Statement*). Le Comité responsable des questions financières et des investissements, qui fournit des avis au Conseil d'administration, a été considérablement renforcé. Le Fonds fiduciaire est signataire des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable, cadre international visant à faire en sorte que la question de la durabilité soit prise en considération dans le processus de prise de décision en matière d'investissement.

Développement du fonds de dotation au cours des prochaines années

Le tableau ci-dessous présente trois scénarios pour le niveau du fonds de dotation d'ici à 2022. Le scénario n° 1 (le moins favorable) représente la valeur du fonds de dotation dans le cas où ce dernier resterait à son niveau actuel, plus 5 millions d'USD de contributions annuelles. Le montant du fonds de dotation s'élèverait alors à 290 millions d'USD d'ici à 2022. Le scénario n° 2 (le plus probable) table sur une contribution annuelle totale de 10 millions d'USD de la part de nouveaux donateurs, sur un prêt concessionnel d'un montant de 100 millions d'USD accordé par le Fonds vert pour le climat (GCF) et sur une augmentation du plafond des contributions versées par les États-Unis au fonds de dotation, qui passerait de 25 pour cent à 33 pour cent. La valeur du fonds de dotation augmenterait pour atteindre 441 millions d'USD d'ici à 2022. Enfin, le scénario n° 3 (le plus favorable) table sur les mêmes résultats que le scénario n° 2, plus des contributions supplémentaires de la part du GCF allouées à *Genebank Platform*. Il prévoit que la valeur du fonds de dotation sera égale à 511 millions d'USD d'ici à 2022. Des discussions sont en cours avec des donateurs potentiels en vue d'examiner ces différentes possibilités, qui peuvent véritablement permettre d'atteindre la valeur ciblée pour le fonds de dotation.



Coopération avec le Secrétariat du Traité

Le Président et le Secrétaire du Traité sont invités à participer à l'ensemble des réunions du Conseil d'administration du Fonds fiduciaire. Ils ont tous deux pleinement accès aux documents du Conseil, y compris ceux relatifs à ses délibérations, sauf en ce qui concerne les points d'ordre du jour clos portant sur des affaires personnelles. Le Fonds fiduciaire a été invité à participer à des réunions du Bureau du Traité, exclusivement lorsque le point de l'ordre du jour relatif aux activités de coopération avec le Fonds fiduciaire est abordé. Le Fonds fiduciaire a été invité à participer au Comité consultatif *ad hoc* sur la stratégie de financement et a contribué aux activités de ce dernier. Le Secrétariat du Traité et le Fonds fiduciaire ont élaboré un document de deux pages consacré à la complémentarité des activités de mobilisation de fonds menées par les deux organisations. Ce document est utilisé dans le cadre de réunions avec les donateurs.

IV. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Au cours de l'exercice biennal, le Fonds fiduciaire a lancé la campagne de sensibilisation Food Forever, qui vise à accompagner la mise en œuvre de la cible 2.5 relative aux objectifs de développement durable définis par les Nations Unies. La campagne a été lancée le 11 juin 2017, à Stockholm¹⁰. Le Secrétariat du Traité a été invité à y participer. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) n'a pas encore répondu officiellement à cette invitation.

Les activités de communication et de sensibilisation menées par le Fonds fiduciaire reposent sur deux objectifs fondamentaux:

- 1) souligner l'importance de la diversité des cultures pour notre alimentation, dans le monde d'aujourd'hui et de demain;
- 2) mieux faire connaître les activités techniques menées par nos partenaires pour garantir la conservation et la disponibilité de la diversité des cultures.

Ces objectifs ont été mis à l'honneur dans les médias au cours du dernier exercice biennal et sont portés par de nouveaux défenseurs de la cause. Le public semble plus que jamais conscient de l'importance et de l'urgence de conserver l'agrobiodiversité.

Pour mieux informer un public croissant, le Fonds fiduciaire a enrichi la section de son site web consacrée aux actualités et sa lettre d'information, intitulée *Crop Topics*, pour y inclure deux nouvelles sections, Science Blog et Spotlight. Au cours de l'exercice biennal, le Fonds fiduciaire a également poursuivi la campagne #CropsInColor et a créé une plateforme interactive consacrée au reportage photographique. Trois reportages ont déjà été publiés, ainsi que des galeries de photographies et des vidéos. Le Fonds fiduciaire continuera de réfléchir à des moyens de lancer une deuxième phase de la campagne #CropsInColor. Il continue également de fournir un appui à Genesys et aux projets relatifs aux plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées en publiant des lettres d'information trimestrielles et en maintenant une forte présence sur le web, notamment sur les réseaux sociaux.

Les défenseurs de la diversité des cultures, anciens et nouveaux, continuent de faire entendre leur voix. Dans le cadre de la Conférence 2016 pour les annonces de contribution, le Fonds fiduciaire a eu le plaisir de diffuser un message vidéo de M^{me} Ameenah Gurib-Fakim, Présidente de Maurice, et d'inviter M.M. Jan Eliasson, ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies, et Ewen McDonald, Secrétaire adjoint du Département des affaires étrangères et des échanges commerciaux de l'Australie, à prononcer une allocution. Des articles importants ont été publiés dans les médias à l'issue de la conférence. Début 2017, le Fonds fiduciaire a invité M. David Bergvinson, Directeur général de l'ICRISAT, à prononcer une allocution lors du déjeuner ministériel organisé à Berlin sur le thème «Less Rain, More Grain». Le Fonds fiduciaire a également fourni un appui au lancement de l'initiative Food Forever, qui a eu lieu en juin 2017 à Stockholm (Suède). Cette initiative mondiale vise à ce que

¹⁰ <https://www.food4ever.org/> (en anglais).

des idées et des actions concrètes soient élaborées en vue de fournir un appui à la mise en œuvre de la cible 2.5 relative aux objectifs de développement durable définis par les Nations Unies.

Le Fonds fiduciaire a renforcé sa présence médiatique, tant en ce qui concerne les médias traditionnels que les réseaux sociaux. Par exemple, les médias ont largement relayé la publication de deux études importantes, dont une analyse des lacunes en matière de plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées, publiée dans la revue *Nature Plants*. Le Centre international de dépôt de Svalbard continue d'attirer l'attention des médias: les cinq dépôts effectués au cours des 18 derniers mois ont fait l'objet d'une forte couverture médiatique et une vidéo réalisée par la chaîne AJ+ a rencontré un succès retentissant sur Facebook (plus de 30 millions de vue, 370 000 partages et 165 000 mentions «j'aime»). De manière générale, la présence du Fonds fiduciaire sur les réseaux sociaux continue de s'accroître: au cours de l'exercice biennal, il a gagné 2 000 nouveaux abonnés sur Twitter et plus de 2 300 abonnés sur Facebook.